

Adrien Hallier.

Un de nos grands entrepreneurs de travaux publics, M. Adrien Hallier, est mort le 17 avril à Paris, à l'âge de soixante-cinq ans. Il débuta par la construction du fort très important du Lomont (Doubs), puis exécuta ceux de Montbéliard, et d'autres à Belfort et à Hirson. A l'achèvement de ce dernier, il fut, sur la demande du Génie militaire, nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Il dirigea également, comme associé de MM. Letellier frères et J. Baratoux, l'entreprise des forts de la Meuse. Ces forts (2), au nombre de vingt et un, répartis autour des places de Liège et de Namur, furent achevés en trente mois.

M. Hallier se distingua aussi dans les travaux maritimes, et particulièrement dans l'établissement du bassin Bellot (3), au Havre, où il fit breveter un nouveau mode de fonçage à la main pour les blocs des murs de quai. Il construisit, de concert avec M. Eugène Letellier, les nouvelles formes de radoub du même port (4), puis, seul, celles des cuirassés et des croiseurs de l'anse de Pontaniou, à Brest (5). Cette dernière entreprise, particulièrement délicate, lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Il procédait actuellement à la construction des quais de Lannion et à l'aménagement de la rade de refuge de Brest et poursuivait, de concert avec son gendre, M. J. Dietz-Monnin, et avec MM. Schneider et Cie, auprès du Gouvernement brésilien, la concession du port de Pernambuco, dont il avait établi lui-même toutes les dispositions.

Entièrement fils de ses œuvres, et n'ayant passé par aucune école d'Ingénieurs, M. Hallier était devenu par son travail, son énergie et sa grande expérience, l'un des représentants les plus distingués du Génie civil français.

(1) Voir le *Génie Civil*, t. XLIV, nos 11 à 13: le *Radium* (préparation et propriétés), par J. DANNE.

(2) Voir le *Génie Civil*, t. XVIII, n° 25, p. 399, et n° 26, p. 422.

(3) Voir le *Génie Civil*, t. XVII, n° 3, p. 34, et n° 4, p. 49.

(4) Voir le *Génie Civil*, t. XI, nos 5 et 6, et t. XIV, n° 13.

(5) Voir le *Génie Civil*, t. XII, n° 1, p. 4.